

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 28 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Septembre 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Christian BONZI, Jean SICARD, Pierre COSTES, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Frédéric ESQUEVIN, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOMIAC.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre FERRIÈRES (Procuration à Monsieur Christian BONZI), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Geneviève PARMENTIER (Procuration à Monsieur Philippe BONNECARRÈRE), Laure SUDRE (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Olivier BRAULT (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (Procuration à Madame Nicole ENGEL), Michel FRANQUES (Procuration à Monsieur Jean CAYRÉ), Dominique BILLET (Procuration à Madame Christine DEVOISINS), Marcel COULIOU, William NION, Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Louis MATHIEU (Procuration à Madame Sarah LAURENS), Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBÉY, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DEFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Élisabeth LARAUD, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 5 / 89 - 2004 : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
PÉRIMÈTRE ET EXONÉRATIONS

Pilote : Direction Générale des services / Finances

Autres services concernés par le présent exposé : Collecte des ordures ménagères

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

PUBLIE LE

- 1 OCT. 2004

Par délibération du 18 septembre 2002, le conseil de la Communauté de Communes de l'Albigeois a institué la T.E.O.M. et retenu le principe de zonage de cette taxe par commune.

Lors de notre séance du 30 septembre 2003, nous avons décidé d'exonérer de la T.E.O.M. les habitations situées à plus de 200 mètres du lieu de collecte et de poursuivre le régime d'exonération propre à chacune des communes appartenant au périmètre communautaire.

Considérant le nouveau périmètre de collecte du fait de l'intégration de la commune de Marssac dans la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

ALBI
ARTHES
CAMBON
CARLUS
CASTELNAU DE LÉVIS
CUNAC
DÉNAT
FRÉJAIROLLES
LABASTIDE DÉNAT
LE SEQUESTRE
LESCURE D'ALBIGEOIS
MARSSAC
PUYGOUZON
ROUFFIAC
SAINT-JUÉRY
SALIÈS
TERSSAC

ainsi que les exonérations prévues proposées par les communes membres de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, je vous propose de poursuivre le régime d'exonération propre à chacune des communes appartenant au périmètre communautaire et annexé à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 1521 du Code Général des Impôts,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ,

↳ **Rappelle** que le service de collecte des ordures ménagères est assuré sur la totalité du périmètre de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, sur les voies publiques ouvertes à la circulation, accessibles en marche normale aux véhicules lourds dans le cadre du code de la route.

↳ **Décide** que les habitations situées à plus de 200 mètres du lieu de collecte peuvent être exonérées de la TEOM.

↳ **Décide** la poursuite du régime d'exonération propre à chacune des communes appartenant au périmètre communautaire comme ci-après annexé.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Malaterre-Fourès".



EXONÉRATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

1 - LOCAUX A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL

COMMUNE D'ALBI :

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES
RUCHE MERIDIONALE 24, rue de la Montat 42100 SAINT-ETIENNE	GEANT CASINO HYPERMARCHE 2, rue Francisco Goya 81000 ALBI
GIE-GACI et RUCHE MERIDIONALE 2, rue Francisco Goya 81000 ALBI	DIVERS COMMERCES Dans galerie marchande 2, rue Francisco Goya 81000 ALBI
A.D.A.P.E.A.I « Les Papillons Blancs du Tarn » 13, rue des Cordeliers 81000 ALBI	CENTE D'AIDE PAR LE TRAVAIL « ALBI-JARLARD » 71, rue André Ampère 81000 ALBI
FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY 1, rue Lavazière 81000 ALBI	CENTRE HOSPITALIER P. JAMET Divers locaux d'hospitalisation lourde N° Invariant 152 498 P 1 rue Lavazière 81000 ALBI

COMMUNE D'ARTHES : NEANT

COMMUNE DE CAMBON : NEANT

COMMUNE DE CARLUS : NEANT

COMMUNE DE CASTELNAU DE LEVIS : NEANT

COMMUNE DE CUNAC : NEANT

COMMUNE DE DENAT : NEANT

COMMUNE DE FREJAIROLLES :

PROPRIETAIRES	ADRESSE
Ets GALONNIER	Le Puech
Ets MAYNADIER Adrien	Jat
Ets MAYNADIER Louisa	La Maxé
DBM AUTO, Garage MASSOL	Les Fourcals
GARAGE TEAM AUTO	Jat

COMMUNE DE LABASTIDE-DENAT : NEANT

COMMUNE DE LESCURE : NEANT

COMMUNE DE MARSSAC : NEANT

COMMUNE DE PUYGOUZON :

PROPRIETAIRES	Alain
Magasin CONFORAMA	Al Caussé
Magasin IMMO BUT	Avenue de Garban
Ets SIMEXY	La Planquette, route de Lamillarié

COMMUNE DE ROUFFIAC : NEANT

COMMUNE DE SALIES : NEANT

COMMUNE DE SAINT-JUERY : NEANT

COMMUNE DU SEQUESTRE : NEANT

COMMUNE DE TERSSAC :

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES	Alain
Monsieur VERGNES Alain	ALKIA (Photocopieurs) NAUTIC 81	Lieu dit "Brouillac"
Monsieur BONFIL Albert	STE MIDI-FORAGE	Lieu dit "Brouillac"
Madame JOUCLA Germaine	ATS-ACS Patrick BLANC	Lieu dit "La Barraque"

2 -PROPRIÉTÉS

COMMUNE D'ALBI:

NOM ET PRENOM	ADRESSE :
Monsieur KRSTIC Alexander	Chemin de la Vitarelle Haut
Monsieur BOUBINET Gilles	Route de Toulouse Fonlabour
Madame BOUBINET Paulette Eugénie	Route de Toulouse Fonlabour
Madame VIGUIER Marguerite	Chemin de Veyrières
Monsieur DARDE Gilbert	Le Terras
Monsieur MERCADIER Jean-Henri	Route de Terssac
Madame NETO Maria Paula	28 bis, rue de Gaillaguès
Madame SEGONE Nicole Thérèse	La Guittardié
Monsieur BALMES Julien	Laubal Le Roc
Monsieur BIRBES Serge Jean Paul	25, chemin de la Bane
Monsieur GERVAIS Hubert	Route de Toulouse Las Canals
Monsieur COMBES Irénée Joseph	21, chemin de la Vaute Ranteil
Monsieur COURANT Ambroise Louis	Chemin de Veyrières
Monsieur GINESTE Irénée	Sablas de Pélistier
Monsieur GLORION Ferdinand Michel	Chemin du Puech Cambié
Monsieur IRISSOU Jacques Roger	La Clarié Côte de Mascrabières
Monsieur NARBONNE Gilles Maurice	La Clarié Côte de Mascrabières
Monsieur MATTER Francis	27, chemin de la Bane
Monsieur VIGUIER Christian	Fontaine Veyrières
Monsieur WOJCIESZONEK René	Route de la Drèche
Monsieur FABRE Jean-François	La Clarié Côte de Mascrabières
Monsieur HERNANDEZ François	Chemin de Veyrières
Madame VAYSSE	Chemin du Tendat
Monsieur MEDALLE François	Le Gouty Chemin de Naudy
Monsieur MARTY Maurice	La Marre
Monsieur CHAUBARD Laurent	49, chemin du Peyroulié le Haut
Monsieur MARION Philippe	61, chemin du Peyroulié le Haut
Monsieur BRITO Manuel	55, chemin du Peyroulié le Haut
Monsieur WOSTYN	6, chemin de Veyrières
Monsieur GICQUEL Christian	42, chemin du Four à Chaux
Monsieur SIMON Francis	67, chemin du Peyroulié le Haut
Madame ARLABOSSE Patricia	78, chemin du Peyroulié le Haut
Monsieur BOUSQUET Jean-Hugues	83, chemin du Peyroulié le Haut
Monsieur GARDELLE Bruno	21, chemin de la Bane

COMMUNE D'ARTHES : NEANT

COMMUNE DE CAMBON :

NOM ET PRENOM	ADRESSE :
Monsieur SALVETAT François	52, Chemin de la Rivière basse

COMMUNE DE CARLUS : NEANT

COMMUNE DE CASTELNAU DE LEVIS : NEANT

COMMUNE DE CUNAC : NEANT

COMMUNE DE DENAT : NEANT

COMMUNE DE FREJAIROLLES : NEANT

COMMUNE DE LABASTIDE-DENAT : NEANT

COMMUNE DE LESCURE : NEANT

COMMUNE DE MARSSAC : NEANT

COMMUNE DE PUYGOUZON : NEANT

COMMUNE DE ROUFFIAC : NEANT

COMMUNE DE SALIES : NEANT

COMMUNE DE SAINT-JUERY : NEANT

COMMUNE DU SEQUESTRE : NEANT

COMMUNE DE TERSSAC : NEANT